5e ANNÉE, N° 91. — MARDI, 16 MAI 1848.

ON S'ABONNE:
A Constantinople, au Bureau du Journal, *A Galata.*
Dans les Villes du Littoral, à l'Agence des Paquebots français.
A Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.
A Paris, chez *M. Chateauneuf aîné*, 166 Richer, N. 6.
A Marseille, chez M^r veuve *Camoin et Cie.*
A Londres, chez *M^ss. James Cockle et Son*, Foreign Newspaper Office, 2, St Anne's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Constantinople ..... un an, 8 colonnes.
.....6 mois, 4 »
Provinces et Etranger, un an, 9
» 6 mois, 5 »

PRIX DES ANNONCES:
La ligne..... 5 piastres du G.-S.
Le Journal paraît les 1er, 6, 11, 16, 21, 26 de chaque mois.
Les abonnements datent du 1er et du 16

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 16 Mai.

La mission en Turquie de M. Poirel, ingénieur français, est terminée. Cette mission avait deux objets distincts:

1° Eclairer le gouvernement ottoman sur le système des travaux entrepris en 1836 et 1847 au port d'Enos et sur la rivière de la Maritza, de manière à le fixer sur la question de savoir si ces travaux devaient être continués d'après le même système, en apportant toutefois au mode d'exécution les modifications nécessaires pour résister aux crues de la Maritza qui avaient détruit les premiers ouvrages.

2° Dans le cas où le système suivi serait reconnu vicieux, faire de nouvelles études et présenter des projets complets avec devis et détails estimatifs des dépenses.

C'est à cette dernière combinaison que M. Poirel s'est trouvé conduit après une reconnaissance et une étude exacte des localités. Trois mois lui ont suffi pour toutes les opérations sur le terrain, et pour la rédaction des projets qu'il est venu soumettre à la Porte et discuter au Grand Conseil.

Ces projets, accompagnés de plans détaillés et devis estimatifs, ne se bornaient pas à la rivière de la Maritza et au port d'Enos; ils embrassaient encore le réseau des principales communications par terre et par eau à ouvrir dans la Roumélie. Nous allons en présenter ici le résumé succinct.

La navigation de la branche Est de la Maritza, celle qui vient déboucher à Enos et qui avait été fermée par un barrage construit à l'origine du Delta de cette rivière, en face de Féredjé, doit être rétablie, et le barrage, en partie détruit, doit être complètement démoli.

Les atterrissements de la Maritza à son embouchure ont comblé le port d'Enos et environné la ville d'une ceinture de marais, foyers de miasmes pestilentiels. Il est impossible de songer à lutter contre cette cause incessante de destruction du port et d'insalubrité de la ville. Dans un temps plus ou moins éloigné, l'un et l'autre doivent être complètement abandonnés; et il importe de préparer, dès aujourd'hui, le déplacement du port de la ville. Ils ne sauraient être mieux placés qu'à l'Est de l'embouchure de la rivière, sur un point du littoral connu sous le nom de *Tracentina*, et situé à quatre mille mètres environ de la ville d'Enos. Il y a là un bon mouillage, où jettent l'ancre tous les bâtimens qui viennent d'Europe. Abrité contre les vents du large par l'île de Samothrace, ce mouillage est garanti contre le ressac de la plage par un banc de sable à talus alloègé; le fond en est, d'ailleurs, d'une excellente tenue pour les ancres. Une vaste forêt de chênes qui commence à cette partie du littoral, et une nappe d'eau potable située à quelques mètres seulement au-dessous de la surface du sol, rendent ce lieu très convenable à l'établissement d'une ville. Le plan de cette ville, comprenant la distribution des lots de terrain pour chaque maison et les ouvrages à élever dans la mer, est entre les mains du gouvernement ottoman, qui est résolu à le mettre immédiatement à exécution: il va envoyer sur les lieux des agents chargés de distribuer des lots de terrain aux habitans d'Enos et d'Andrinople, qui désirent bâtir des magasins à Tracentina, où doit un jour s'élever une nouvelle ville maritime. Les populations de la Roumélie verront, dans cette mesure, un gage de la sollicitude du Sultan pour leurs intérêts et un acheminement à la réalisation des promesses que S. M. leur a faites pendant son séjour à Andrinople.

Sur le côté Nord du golfe de Paros, à-peu-près à égale distance entre Enos et Gallipoli, se trouve un petit port naturel, libre, très bien abrité et destiné à acquérir une haute importance le jour où une bonne route, passant par Kéchan et Ouzoun-Keuprü, l'aura mis en communication régulière et facile avec Andrinople. Il a été adressé un plan complet de la nouvelle ville qui doit s'élever un jour autour de ce port où l'on ne trouve aujourd'hui, pour tout établissement, qu'une petite cabane en planches.

Ouvrir une route entre Andrinople et Rodosto, relier cette dernière ville à Constantinople par une ligne de bateaux à vapeur en construisant un petit port à Rodosto, telle est l'entreprise la plus utile et la plus urgente que le gouvernement doit faire exécuter dans l'intérêt politique et commercial de la Turquie. Tous ces travaux, exécutés avec une économie bien entendue, ne coûteraient pas plus de vingt-cinq millions de piastres, dont la dépense serait couverte au bout de quelques années par l'accroissement de revenus qui en résulterait pour le trésor public. Ils ouvriraient une ère nouvelle à l'agriculture et au commerce de la Roumélie. Combinés avec l'intention d'une administration spéciale des travaux publics et la fondation d'une école préparatoire d'ingénieurs à former dans le pays même, ils seraient le point de départ du système général des communications par terre et par eau à créer sur toute la surface de l'Empire Ottoman.

Du moment que les circonstances politiques ne permettaient pas de s'occuper de la réalisation immédiate de ces projets, M. Poirel n'a pas cru devoir prolonger la durée de sa mission, au détriment du trésor et sans profit pour le pays. Tout en se mettant de nouveau à la disposition du gouvernement ottoman dans le cas où ses services pourraient être jugés utiles, il a fait demander au Sultan l'autorisation de rentrer en France avec MM. Perrot et Sausse, attachés à l'administration des ponts et chaussées, et qu'il s'était adjoints pour sa mission, dans laquelle ils l'ont utilement secondé. S. M. ne voulant pas laisser partir M. Poirel sans lui donner un gage de sa satisfaction, loi a fait remettre, par S. Exc. le ministre des affaires étrangères, une tabatière enrichie de brillans.

Samedi matin, le karaoulak (huissier d'état) du Grand-Vézir, s'est rendu chez S. A. Saïd pacha, ministre de la guerre, pour lui retirer la décoration de ses fonctions. En même temps, l'un des chambellans du Sultan, Sélim bey, est allé chez Riza pacha, ministre du commerce, pour l'inviter à se rendre au palais impérial de Tchéragan. Ce ministre fut aussitôt admis en présence de S. M., qui lui annonça qu'Elle venait de le nommer ministre de la guerre. Le Sultan lui remit les insignes de ses nouvelles fonctions. Après avoir offert à S. M. l'hommage de sa reconnaissance, S. Exc. Riza pacha quitta le palais impérial, et se rendit à la Porte vers midi, précédé de Sélim bey, chargé de remettre à S. A. le Grand-Vézir le Hatti-Chérif qui lui était adressé à l'occasion de cette nomination. (*Voir plus bas la traduction de ce Hatti-Chérif.*) La lecture du Hatti-Chérif fut faite par S. Exc. Rifa'at pacha, ministre des affaires étrangères, dans la grande salle du Conseil, en présence de tous les ministres et les employés de la Porte. S. Exc. Riza pacha, après avoir reçu son investiture avec le cérémonial accoutumé, se rendit au Sérasskiérat pour y prendre possession de ses nouvelles fonctions. Dans la soirée, le nouveau ministre de la guerre se rendit de nouveau au palais impérial de Tchéragan pour renouveler à S. M. l'hommage de son dévouement et de sa reconnaissance.

HATTI-CHÉRIF.

« Mon fidèle Vézir,

» Nous envoyons à notre Sublime Porte, pour y être investi des fonctions de Sérasskier, en remplacement de Saïd pacha, Riza pacha, qui occupait précédemment le même poste. Que le Très-Haut vous soit favorable à tous et en tout pour le mérite du Prophète. Ainsi soit-il. »

La nomination de S. Exc. Riza pacha aux fonctions de ministre de la guerre, est un fait de la plus haute importance. Riza pacha a déjà occupé ce poste, de 1841 à 1845, et lorsque le 7 août il fut démis de ces fonctions, on se rappelle que ce changement ministériel fit une grande sensation. Il est peu d'hommes d'état en Turquie, qui puissent être comparés à Riza pacha: actif avec discernement, résolu avec modération, ferme dans ses convictions, esprit droit et profond, connaissance des hommes et des choses, don du commandement, dévouement à ses devoirs, telles sont les qualités qui distinguent le nouveau ministre de la guerre. Tout le monde sait la part qu'il prit à la haute direction des affaires durant tout le temps qu'il fut grand sérasskier. Si pendant l'extrême jeunesse du Sultan, qui fut toujours habilement conseillé par la sagesse dévouée de cet homme d'état, jamais ministre ne fut plus puissant que lui, jamais non plus ministre n'usa mieux de son pouvoir. C'est sous son administration que fut commencée la réforme de la monnaie et que s'accomplit la réorganisation de l'armée; et l'on peut dire avec certitude que dans les divers actes du gouvernement de cette époque, rien d'indiqua jamais une tendance rétrograde. Tous furent, au contraire, empreints d'un grand esprit de progrès, et l'on peut dire aussi avec non moins de certitude qu'il n'eut jamais en vue que la gloire du trône et la prospérité de l'empire.

S. Exc. Riza pacha a été remplacé au ministère du commerce par S. Exc. Kiamil pacha, ancien gouverneur-général de la Syrie. Ce choix est très heureux, et nous sommes certains que le commerce n'aura qu'à s'en applaudir. La pacification du Liban, l'apaisement des haines qui désolaient ce pays depuis si long-temps, étaient une des grandes préoccupations du gouvernement: la tâche était assurément difficile, mais le résultat en était nécessaire, et le gouvernement ne pouvait mieux faire, dans ce but, que de confier l'administration de la Syrie à Kiamil pacha, qui, par ses lumières, son esprit de conciliation et de justice, autant que par sa fermeté, répondit complétement à l'attente du Sultan. Le Liban fut pacifié, et à l'anarchie et aux haines du pays, l'on vit succéder l'ordre et l'union.

Les éminentes qualités dont Kiamil pacha a donné tant de preuves durant son administration de la Syrie, sont la garantie certaine que les intérêts du commerce ne pouvaient pas être confiés à de meilleures mains.

On nous écrit de Bucharest que le général russe Duhamel est arrivé dans cette ville en qualité de commissaire extraordinaire de l'empereur Nicolas.

Depuis la publication de notre dernière feuille, le nombre des victimes du choléra a beaucoup diminué à Arnaout-Keui et à Has-Keui; à Constantinople, on n'a signalé que quelques cas fort rares. Tout fait espérer que cette maladie ne tardera pas à disparaître de la capitale.

Des lettres de Galatz arrivées hier à Constantinople, annoncent que le choléra y avait déjà atteint sa période de décroissance.

On nous écrit de Trébisonde, sous la date du 10 mai:

« Le nouveau régime administratif (tanzimat), qui n'est appliqué, dans la province de Trébisonde, que depuis quelque temps, a soulevé des plaintes. Les fonctionnaires ne sont pas sans doute encore bien familiarisés avec ce mode d'administration, et par ce motif, ils doivent mal seconder Ismaïl pacha dans les mesures qu'il prend pour son application. La perception des impôts se fait de telle façon que les contribuables se croient fondés à croire que le chiffre de leurs *salions* est doublé. Il doit y avoir nécessairement erreur dans la manière de procéder des receveurs ou de leurs agens, et cela est fâcheux. Personne ne peut nier les bienfaits du *Tanzimat*, mais ceux qui ne la connaîtraient que par l'augmentation de leurs charges, seraient difficiles à convaincre sur son heureuse efficacité. Il est donc permis de croire que lorsque les fonctionnaires de la province de Trébisonde seront mieux pénétrés, par l'expérience, du mode d'application du nouveau régime, les plaintes qui sont fréquemment adressées à Ismaïl pacha, cesseront, et que les contribuables ne se laisseront pas aller à la conviction que le gouvernement, en les soumettant au *Tanzimat*, n'a vu là qu'un moyen de doubler leurs impôts. Par le nouveau régime, le S. Porte a voulu établir plus d'unité dans l'administration des provinces, y simplifier les ressorts des services publics, afin que le contrôle des gens de l'autorité fût plus facile, et rendre ainsi impossible la multiplication des abus qui désaffectionnaient les populations envers le gouvernement, et les rendaient tous les jours plus pauvres, sans cependant enrichir le trésor. Telle est la pensée fondamentale du nouveau régime, et l'on s'en éloignerait complétement s'il ne produisait pour les contribuables, qu'un aggravation de charges. Ce ne sont pas là les intentions du Sultan ni de son gouvernement, pas plus qu'elles ne peuvent être celles de notre gouverneur. Ismaïl pacha, il faut le répéter, est sans doute mal secondé, et il aviera incontestablement pour que le *Tanzimat* soit compris par tous les fonctionnaires qui sont sous ses ordres aussi bien que par lui. Alors les contribuables de la province de Trébisonde en seront pas autorisés à croire que leurs impôts ont été doublés, et s'applaudiront, eux aussi, d'avoir été soumis au nouveau régime administratif. »

Les nouvelles de la Grèce ne sont rien moins que satisfaisantes. Des lettres arrivées à Athènes le 10 de ce mois au moment même où notre correspondant nous adressait ses renseignemens décadaires, lui annonçaient que toute la Doride s'était soulevée. Plusieurs chefs, à la tête de 500 hommes, occupaient déjà Lodoriki. Psarrazika occupait, avec 200 hommes, la province de Gravari, qui était également en pleine révolution. Un brigadier de gendarmerie avec le détachement sous ses ordres, s'était uni aux révoltés. On venait aussi d'apprendre que Grivas était entré dans l'Acarnanie, et que le colonel Skaltrodimos, dans un engagement avec les bandes de brigands qui désolent cette province, avait été battu par ces derniers. La Messénie s'était soulevée et M. Péroti était entré à Calamata, à la tête de 700 hommes, avait chassé les autorités et établi un gouvernement provisoire. Dans sa proclamation, M. Péroti se déclare pour la monarchie constitutionnelle. Il demande la dissolution de la chambre députés, une amnistie générale et la pratique sincère de la constitution.

Pour achever le tableau de ce qui se passe en Grèce, on n'a qu'à signaler l'article suivant de l'*Espérance* en date du 8 avril:

« Le ministère voulant prédisposer l'opinion publique contre la cause des insurgés, a répandu, par l'organe de ses amis, par la presse et par des proclamations *ad hoc*, que ses ennemis tramaient la perte de notre indépendance en même temps que celle de notre sainte religion, et que l'armée se compose en très grande partie de turcs. Cette calomnie, officiellement dirigée contre les insurgés a, en effet, trompé plus d'une personne. On ne s'est pas rappelé que parmi les insurgés il y a aussi des prêtres et qu'un de leurs chefs, le colonel Papacostas, est prêtre lui-même. Or, ce n'est certes pas des prêtres de Jésus-Christ, que nous devons attendre le renversement de la religion, et la sympathie que les insurgés ont rencontrée dans les provinces où ils sont entrés, et en vertu de laquelle ils sont parvenus à se rendre maîtres de toutes les positions fortes, est une preuve éclatante de la calomnie lancée contre eux.

« Il était naturel que le ministre de Turquie demandât, à notre gouvernement, des explications sur une calomnie à l'adresse des insurgés, il est vrai, mais qui ne touchait pas moins la Turquie. Le ministre des affaires étrangères, M. Manaïdas, homme digne de louanges pour sa sincérité, a déclaré à M. Mussurus, qu'il avait été personnellement, contraire à l'opinion de ses collègues, mais que la majorité l'avait emporté, dans le conseil, dans la persuasion de l'utilité qu'il y aurait à accuser les révoltés de l'être associé des turcs. On aurait ainsi irrité les citoyens contre les révoltés et l'on serait facilement parvenu à les exterminer. »

Cet entretien, à ce qu'on assure, aurait eu lieu, le 4 de ce mois. Mais déjà les plaintes de M. Mussurus avaient irrité les esprits contre sa personne, à un point tel, que des avis incessans l'invitaient à prendre des précautions pour sa propre sûreté.

Il y avait, au service de la légation ottomane, un jeune homme à gages, affecté au service des secrétaires et nommé Apostole Nadir. Ancien élève de Galata-Séraï, Apostole était allé à Athènes, à la suite de M. Adamandidis, un des secrétaires de la légation, auquel il avait été recommandé par un banquier de Constantinople. Apostole n'avait jamais montré aucun indice de mécontentement, lorsque le 5 mai, à 4 heures de l'après-midi, il entra dans le cabinet de M. l'envoyé, sous prétexte de lui présenter un écrit. A peine se fut-il approché de la personne, qu'il lui tira, à brûle-pourpoint, un coup de pistolet dont les cinq projectiles se logèrent dans la région articulaire du coude du bras droit. Dieu seul a sauvé M. Mussurus, et l'on espère que sa blessure n'aura pas de suites fâcheuses. L'assassin avait pris la fuite, mais au sortir de l'hôtel de la légation, il fut arrêté par la police et conduit en prison.

M. Conémènos adressa, immédiatement, au nom et par ordre de son chef, deux notes, l'une sur l'autre, au gouvernement hellénique, pour réclamer l'assassin, mais jusqu'à ce jour il a refusé de le livrer, ne pouvant, dit-il, décider cette question avant mûr examen.

Tout le peuple d'Athènes s'est ému, à la nouvelle de cette tentative de meurtre, et l'hôtel de la légation ottomane ne désemplissait pas de visiteurs.

Le Roi Othon avait envoyé immédiatement un de ses aides-de-camp, pour exprimer à M. Mussurus la part douloureuse qu'il a prise à ce malheureux événement.

On lit dans le *Courrier d'Athènes* du 9 mai:

« Un événement déplorable sous tous les rapports, est venu ajouter encore au sombre tableau que présente aujourd'hui la Grèce. M. Mussurus, envoyé de la Porte, a été, dans son hôtel même, victime d'un attentat. Dans l'après-midi du cinq de ce mois, M. Mussurus était dans son cabinet avec Madame son épouse, lorsqu'un des domestiques de l'ambassade entra subitement et tira à bout portant un coup de pistolet sur M. Mussurus. Le ministre voulant parer le coup, leva le bras droit et reçut toute la décharge sur l'articulation du coude. L'assassin, son crime consommé, prit la fuite en criant: *Vive la Grèce! j'ai tué le tyran!*, mais il fut arrêté dans la rue et conduit en prison.

« Appelés à l'instant, les hommes de l'art sont parvenus à extraire deux morceaux de plomb entrés dans les muscles, mais il en reste trois placés dans les os.

« L'assassin, nommé Apostole Nadir, est né à Constantinople et âgé de 25 ans. On assure qu'il n'avait aucun ressentiment contre M. Mussurus, qui, au contraire, lui avait encore tout récemment témoigné de la bienveillance. Cette circonstance donne de la vraisemblance à l'opinion que son crime tient du fanatisme politique, passion qui, malheureusement, ne trouve qu'assez d'aliment dans les conjonctures actuelles où, loin de calmer les esprits et de prêcher l'union, il existe une tendance à exciter les haines et les animosités des citoyens pour entretenir les dissensions et masquer les véritables causes des maux qui nous désolent.

« Quoi qu'il en soit, nous laisserons à la justice, qui a déjà commencé une enquête, le temps de mettre au clair ce crime infâme. Nous devons seulement dire que le Roi a envoyé son aide-de-camp, le contre-amiral Sahini, chez M. l'envoyé de la Porte, pour lui exprimer la douleur qu'a éprouvée S. M. de ce triste événement. M. Mussurus a été aussi l'objet des sympathies les plus vives de la part du corps diplomatique et en général de tous les habitans d'Athènes. »

Dans notre feuille du 6 avril, nous annoncâmes que des réfugiés italiens, profitant de l'amnistie proclamée dans les divers états de la Péninsule italique, se disposaient à quitter Constantinople pour retourner dans leur pays. Ces messieurs, vinrent au *nombre d'une douzaine*, dans notre bureau, pour nous dire qu'ils allaient combattre pour leur patrie, mais non pas comme réfugiés, et qu'ils demandaient *qu'un supplément* fût ajouté à nos lettres, que la qualification que nous leur avions donnée, sans aucune pensée désobligeante assurément, ne leur convenait pas. Comprenant la liberté de la presse autrement que ces messieurs, nous stéréotypâmes le jour de l'apparition de la feuille qui suivit celle du 6 avril, pour rectifier notre erreur qui, on en convient-tra, ne portait aucun préjudice ni à leur courage, ni à leur patriotisme.

Ce fait, tout simple et tout petit qu'il était, nous a valu, cependant, de la part d'un sieur *Antonio Chiesa*, une lettre de sa façon, qu'à son passage à Malte, il a fait insérer dans le *Mediterraneo* du 3 mai. La lettre d'*Antonio Chiesa* est aussi grossière que possible; cela ne nous étonne pas; le contraire nous eût surpris. Aux sottises d'un homme de cette espèce, un journal qui s'estime ne doit opposer que le dédain du silence; et si nous pouvions se vouloir au *Mediterraneo* pour le fait de l'insertion de cette lettre, nous lui sommes reconnaissans d'avoir souvent de pareils sujets pour collaborateurs. Ce serait pour lui une assez grande punition.

Par ordonnance impériale en date du 13 de ce mois:

S. Exc. Riza pacha, ministre du commerce, est nommé ministre de la guerre, en remplacement de S. A. Saïd pacha, démis de ses fonctions.

Par une autre ordonnance impériale en date du 15:

S. Exc. Kiamil pacha est nommé ministre du commerce en remplacement de Rizâ pacha, appelé à d'autre fonctions.

Avant-hier dimanche, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte, sous la présidence de S. A. le Grand-Vézir.

Traduction d'un Memorandum *remis par la Porte aux représentans de toutes les Puissances.*

Il est que le sait V. E., il a été procédé, antérieurement, dans toutes les parties de l'Empire, au recensement des populations. Des instructions semblables à celles qui avaient été données à ce sujet, ont été envoyées également au gouverneur de Salonique. Nous vous adressons ce *memorandum* pour vous prier de vouloir bien, conformément aux conventions établies entre la S. Porte et les différentes ambassades, envoyer au ministère des affaires étrangères, qui lui fera parvenir à chacune en son lieu, les avis que V. E. adressera à son consul à Salonique, aux fins de donner aux autorités locales tout le secours nécessaire, pour que ceux des ressortissans résidant en cette ville, aient à montrer leur passeport au susdit gouverneur, afin qu'il en soit fait mention au registre; et comme les mêmes dispositions doivent également être mises à exécution dans les sandjaks de Sarokhan et de Tekke, vous voudrez bien donner les ordres nécessaires aux consuls pour qu'ils remettent à l'autorité municipale des listes renfermant les noms, états et professions de ceux de vos nationaux que le commerce pourrait avoir appelé dans les localités susmentionnées.

NOUVELLES DIVERSES.

Vendredi dernier, le Sultan s'est rendu, avec sa suite ordinaire, à la mosquée d'Azap-Capou, au vieux pont, pour y assister à la prière de midi. En sortant de la mosquée, S. M. est allée à l'Arsenal, et a assisté aux manœuvres d'un plongeur revêtu d'un costume imperméable fait de manière à ce que l'homme qui le porte reçoive l'air nécessaire pour rester des heures entières sous l'eau. Cet essai a été exécuté avec succès par Méhémet Beli, officier de la marine impériale. La veille, de pareils exercices avaient été faits par un matelot appartenant au bateau-vapeur anglais de station. Le Sultan a ensuite rendu à son kiosque d'Ataali-Kavak, où S. M. est resté jusqu'à 10 heures du soir; de là Elle est rentrée à son palais de Tchéragan.

— Samedi dernier, Monseigneur Ferrieri, ambassadeur de S. S. le Pape Pie IX; s'est rendu au palais impérial de Tchéragan, où S. Exc. a été reçu en audience de congé par le Sultan. Monseigneur Ferrieri était accompagné de Mgr. Vespasieni, auditeur, du cha-